

de la grande *Histoire de Bretagne*. Mais après avoir écrit quelques pages du règne de Pierre II, il renonça à poursuivre. Archiviste du Finistère en 1895, après Luzel, avant Bourde de la Rogerie, il démissionna dès 1897. Il avait, entre temps, écrit un livre sur la *Révolte dite du Papier timbré ou des Bonnets rouges en Bretagne en 1675* (1898).

Nommé bibliothécaire au ministère de la Guerre, le 1^{er} janvier 1898, il le demeura jusqu'à sa mise à la retraite, en 1931. Dans l'intervalle, il subit un long internement, du 26 mai 1913 au 18 avril 1924. L'ordre émanait du préfet du Nord. La victime ne se lassa pas de protester contre une décision qui émut l'opinion. Jean Lemoine se défendit opiniâtrément et ses malheurs sont entrés dans l'histoire littéraire. Il se plaignit qu'Anatole France s'en fût inspiré dans son roman *La Révolte des Anges* en travestissant son personnage d'une façon désobligeante. Un jugement du tribunal de la Seine, le 7 février 1934, confirmé par un arrêt de la Cour de Paris du 24 avril 1936, reconnut le bien fondé de la demande et condamna les héritiers et l'éditeur d'Anatole France à des dommages-intérêts (1). Jean Lemoine a tiré la leçon qui découlait de sa pénible expérience dans son livre *Le Régime des aliénés et la liberté individuelle*, paru en 1934.

Malgré ces vicissitudes il n'avait point oublié la Bretagne ni les belles figures qui en sont l'ornement. M^{me} de Sévigné l'inspira ; il lui consacra un livre plein de précieuses trouvailles, *La jeunesse de Madame de Sévigné*, puis un article, en collaboration avec M. Bourde de la Rogerie, *Madame de Sévigné aux Rochers. Le livre de comptes de l'abbé Rahuel*, régisseur de la marquise (2).

L'abbé Joseph BLAREZ, était un Breton du Morbihan. Né à Lorient le 20 juin 1887, il est mort curé-doyen d'Hennebont, le 19 mars 1940. Un an de séjour à Saint-Louis-des-Français à Rome l'avait initié aux méthodes de la grande

(1) Le jugement de première instance de la 3^e Chambre du Tribunal civil de la Seine et les plaidoiries ont été publiés dans la *Revue des grands procès contemporains*, mars 1934, sous le titre *La liberté de l'écrivain et les romans à clef. Affaire Lemoine contre Calmann-Lévy et Psichari*. La même revue a publié dans son n^o de novembre 1936 les conclusions de l'avocat général Lemant devant la 1^{re} Chambre de la Cour d'appel et l'arrêt du 24 avril 1936.

(2) *Bulletin de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine*, t. LIII, 1926. Je dois la plupart des renseignements de cette notice à M. Bourde de la Rogerie.

érudition. Chercheur consciencieux, il était homme de goût et esprit vif, écrivain distingué et conférencier très apprécié. Il a donné à la Société Polymathique des articles sur la *Citadelle de Port-Louis* (1925), *Un corsaire port-louisien « La Toison d'or », 1674* (1925), *Armoiries et Portraits des évêques de Vannes* (1929 et 1931). Dans les *Mémoires* de notre Société il a publié *Chevaliers de l'Arquebuse et chevaliers du Serpent d'or* (t. V, 1924) (1), histoire d'une confrérie de papegaut créée par Henri III et muée, sous Louis XVI, en société de pensée.

Le marquis de CARNÉ-TRÉCESSON et Coëtlogon est décédé à Rennes, le 3 juin 1940, à 63 ans. Cuirassier à dix-huit ans, il prit part aux campagnes du Sud Algérien. Dès 1900 il quitta l'armée pour se fixer en Bretagne où il devint, pour de longues années, maire de Guitté (C.-du-N.). Nous lui devons un bon article sur son parent le vice-amiral et maréchal de Coëtlogon, 1646-1730 (Tome X, 1929).

Georges Le Gentil Comte de ROSMORDUC, issu d'une vieille race bretonne, naquit à Bilt, en Hollande, le 19 septembre 1859. La nationalité de sa mère, Hélène van der Plaat van Honswijk ne lui enleva point le goût de son pays d'origine. Après de grandes et studieuses randonnées à travers l'Europe, il se retira en Bretagne, en Trémel puis au manoir de Rosmorduc, en Logonna-Daoulas, pieusement restauré. Il y est mort accidentellement, le 26 février 1941. Excellent paléographe, savant scrupuleux, parlant aisément plusieurs langues, musicien hors ligne non moins que sylviculteur expert, il laisse son nom à de très bonnes publications de textes sur les familles de la Noblesse bretonne (2). Ami discret de nos monuments, il a procuré par son généreux concours le salut de plusieurs églises de son voisinage (3).

Dom Louis GOUGAUD était un enfant de Malestroit. Né le 14 juin 1877, ses études aux Facultés de Rennes et de Paris le menèrent à la licence en droit (1900). Il songeait à

(1) Communication de M. P. Thomas-Lacroix.

(2) *Preuves de noblesse des demoiselles bretonnes, admises à Saint-Cyr ...1911. — La Noblesse de Bretagne devant la Chambre de réformation, 1668-1671. Arrêts de maintenue de noblesse. 1896.*

(3) Je dois ces renseignements à son fils cadet, le comte Tanguy de Rosmorduc. ... Je devrais citer maintenant un historien sur lequel je n'ai pu recueillir aucune notice personnelle, Louis BENAERTS, inspecteur d'Académie à Paris, docteur ès-lettres, mort le 31 décembre 1940. Il est l'auteur d'un livre sur le *Régime consulaire* dans le département d'Ille-et-Vilaine, 1914.